

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 21 OCTOBRE 2021

Embargo jusqu'au 21 octobre 2021, 6h30

## Retour au bureau : Comment les jeunes salariés imposent de nouveaux standards

### Résultats exclusifs du baromètre Paris Workplace 2021 SFL-Ifop

SFL publie aujourd'hui les résultats du 8e baromètre Paris Workplace, réalisé en partenariat avec l'IFOP (1600 salariés interrogés, travaillant dans un bureau, à Paris et première couronne). Cette huitième édition mesure les effets des confinements successifs sur les attentes des salariés et notamment celles de la jeune génération en matière de lieu de travail. Avec ce constat paradoxal : si les moins de 35 ans sont les plus heureux de retrouver leurs bureaux, ils ont aussi élevé sensiblement leurs niveaux d'exigence vis-à-vis de celui-ci. Le lieu de travail, confronté à la concurrence du domicile, va devoir prouver sa capacité à satisfaire les attentes en matière de bien-être et de relations sociales, mais aussi à avoir un impact sur son environnement de façon positive.

### ENSEIGNEMENTS-CLÉS

**Retour au bureau : les plus heureux de retrouver des conditions de travail "normales" sont ceux qui ont le plus souffert de la crise sanitaire, à savoir les jeunes salariés.**

- Après 7 années de stabilité quasi-parfaite, la note de bien-être au travail des -35 ans augmente significativement pour atteindre 7,1/10 en 2021 (contre 6,5 en moyenne depuis 2014).
- **"La vie sociale avec les collègues" est la première raison de venir au bureau** pour les moins de 35 ans (49%, +3 points depuis février 2020, avant les confinements). 67 % des jeunes salariés considèrent que "leurs collègues sont également des amis", un chiffre presque deux fois supérieurs à celui des + 50 ans (34%).
- **Les jeunes sont d'autant plus heureux de retrouver le bureau qu'ils ont souffert (davantage que les autres) d'un sentiment d'isolement pendant la crise sanitaire** : 34% affirment qu'il leur arrive "souvent" de se sentir isolés (+8 points depuis février 2020).

### Le bureau reste un repère important

- **Les -35 ans ne sont pas les plus demandeurs de télétravail.** Dans l'idéal, en moyenne, ils souhaiteraient travailler à distance 2,1 jours par semaine contre 2,3 jours pour les + 35 ans. Le bureau n'a pas seulement des vertus sociales, il reste le lieu le plus efficace pour travailler selon les jeunes salariés : 62% d'entre eux considèrent qu'ils sont plus performants au bureau contre 29% qui répondent chez eux en télétravail.
- **Le lieu de travail devient un déterminant-clé des choix professionnels :** 68% des jeunes salariés jugent que "le bureau a été un élément important dans le choix de rejoindre l'entreprise", contre 40 % pour les plus de 35 ans.

### L'entreprise, valeur refuge

- **Les liens entre les jeunes salariés et leur entreprise sortent renforcés de la crise sanitaire :** ils sont plus nombreux à se dire attachés à leur entreprise (78 %, contre 69% avant les confinements) ou à juger que leur société possède "une culture d'entreprise" (67 % vs 57% avant les confinements). Ils jugent même leur entreprise globalement plus performante (7,3/10 vs 6,7/10).
- **On observe aussi une forme de reconnaissance de la part des salariés vis-à-vis de leur employeur :** 66% des jeunes déclarent que "le bien-être des salariés est une priorité" pour leur employeur, contre 58% avant les confinements.

### L'environnement de travail ne se résume plus aux murs du bureau

- **L'espace de travail inclut désormais les espaces extérieurs :** 55% des moins de 35 ans utilisent les espaces extérieurs pour travailler, 56% pour organiser des réunions (respectivement 11 points et 19 points de plus que les +35 ans).
- **Le quartier de travail prend de l'importance à mesure que la porosité entre vie personnelle et professionnelle s'accroît** - les jeunes salariés sont plus nombreux que leurs aînés à sortir du bureau pendant leur journée de travail pour réaliser des achats (66%), aller chez le médecin (56%) ou pour un rendez-vous personnel (51%).
- **On observe (tous salariés confondus) une forte corrélation entre le niveau de bien-être au travail et la fréquentation des espaces verts.** Les salariés qui fréquentent des espaces verts tous les jours s'accordent une note de bien être de 7,8/10 VS 6,7/10 pour ceux qui les fréquentent moins d'une fois par mois.

### L'impact environnemental du bureau - des attentes fortes, poussées par les plus jeunes salariés

- Si les salariés se disent très majoritairement plus sensibles qu'il y a dix ans à des thématiques telles que le tri des déchets (86%), la réduction des impressions (84%), l'utilisation des mobilités douces (63%).
- ...Pour autant le bureau n'est pas identifié comme le premier lieu de la transition écologique. 78% des salariés (tous âges confondus) disent avoir un comportement plus éco-responsable davantage à leur domicile qu'au bureau.
- 62% des salariés estiment que les actions menées par les entreprises en faveur de l'écologie relèvent d'abord de la communication, avant d'être un engagement sincère de leur part.
- **Les jeunes se disent prêts à faire des efforts individuels, davantage que leurs aînés** : 52% des jeunes sont prêts à payer 20% plus cher leur déjeuner pour avoir une offre éco-responsable VS 33% des plus de 50 ans. Ils sont à 74% favorables à un bonus-malus sur leur rémunération lié aux gestes éco-responsables VS 54% pour les plus de 50 ans.
- Lorsque l'entreprise promeut fortement une politique environnementale, celle-ci produit ses effets. **Les salariés travaillant dans des bureaux soucieux de leur environnement sont systématiquement plus heureux au travail** : les salariés qui travaillent au sein d'une entreprise qui soutient des associations se donnent une note de bien être de 7,1/10 VS 6,2/10 pour ceux qui travaillent dans une entreprise qui ne soutient pas d'association.

## ENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS

### 1/ Retour au bureau : alors heureux ?

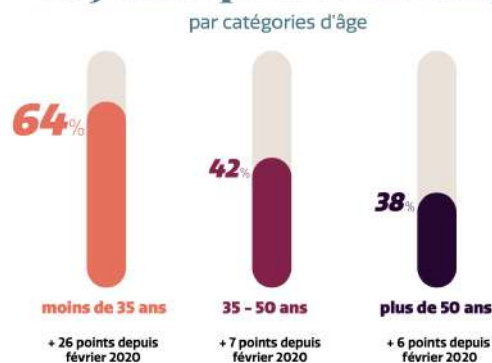
La note de bien-être au bureau, qui était restée parfaitement stable entre 2017 et 2020, connaît une brusque progression en 2021. Le retour au bureau fait du bien, c'est particulièrement le cas pour les jeunes.



Les plus heureux de retrouver des conditions de travail “normales” sont ceux qui ont le plus souffert de la période, à savoir les jeunes. Un résultat logique, parce que les jeunes ont été les premières victimes de cette période, a fortiori les jeunes franciliens, qui vivent dans des logements 40 % plus petits que les jeunes dans le reste de la France. Ils vivent la perspective de retour à la normale comme une forme de libération.

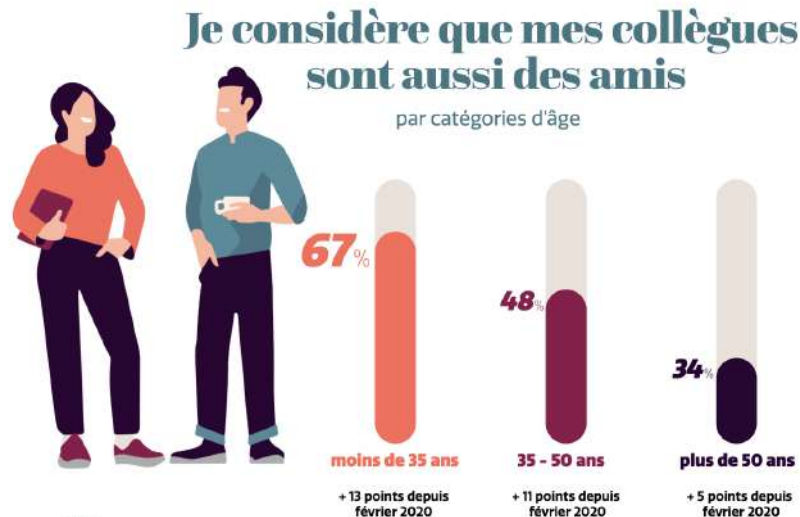
Cela se mesure par un autre indicateur qui monte brusquement, celui du plaisir à passer du temps au bureau, un phénomène qu'on retrouve pour l'ensemble de la population mais qui est plus marqué encore pour les jeunes... avec une montée en flèche spectaculaire. : 64% des moins de 35 ans considèrent le bureau comme un lieu où ils aiment passer du temps VS 38% des plus de 50 ans.

## Pour moi le bureau est un lieu de travail mais également un lieu de vie où j'aime passer du temps



Après la fin des confinements, le bureau est moins un lieu de travail qu'un espace où l'on peut retrouver ce qui nous manquait tant, à savoir des relations sociales.

Deux-tiers des jeunes estiment que leurs collègues sont aussi leurs amis (67%), un score deux fois plus élevé que chez les + 50 ans et qui s'est considérablement renforcé depuis la crise sanitaire (+ 13 points).



Si le bureau officie comme "réseau social" pour les jeunes salariés, il continue à remplir sa fonction première : il reste le lieu où l'on se sent le plus performant pour travailler. 62% d'entre eux considèrent qu'ils sont plus performants au bureau contre 29% qui répondent chez eux en télétravail.

## 2/ L'entreprise, une valeur refuge en période de grands bouleversements

Les jeunes, plus que les autres, ont besoin du bureau, parce que c'est le lieu de formation de la vie sociale et de leurs amitiés... mais aussi parce qu'ils sont plus "fragiles". **Davantage sujette au sentiment d'isolement ou à la peur du licenciement ; ce phénomène s'est aggravé pendant la crise sanitaire.** En effet :

- 34% des moins de 35 ans disent souffrir d'un sentiment d'isolement suite à la crise sanitaire (+8 points entre février 2020 et juin 2021).
- 22% des moins de 35 ans déclarent avoir souvent peur d'être licenciés (+5 points entre février 2020 et juin 2021).

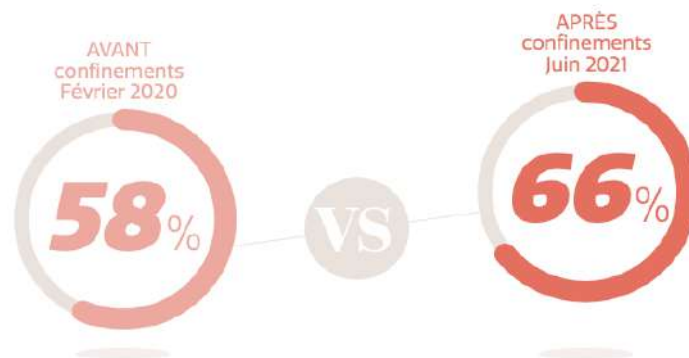
Pour autant, et de façon plutôt paradoxale, l'éloignement physique causé par **la crise n'a pas altéré la relation entre les jeunes salariés et leur entreprise ou leurs collègues. Au contraire, ce lien semble s'être maintenu et même parfois renforcé :**

- 78 % des moins de 35 ans se disent attachés à leur entreprise en 2021, alors qu'ils étaient 69% avant les confinements.
- 73% d'entre eux pensent continuer à travailler dans leur entreprise actuelle plus de 2ans en 2021 VS 67% avant les confinements.

- Ils jugent également leur entreprise plus performante qu'avant la crise: 7,3/10\* en 2021 VS 6,7/10\* avant confinements (\*note de performance de mon entreprise).
- 67% jugent qu'il existe une culture d'entreprise particulière après les confinements VS 57% avant les confinements.

On observe également **une forme de reconnaissance de la part des salariés vis-à-vis de leur employeur** : pour 66% des jeunes salariés, leur bien-être est une priorité pour leur employeur. Avant la crise, ils étaient 58% à le déclarer, soit 8 points de moins.

## Le bien-être des salariés est une priorité pour mon employeur



L'entreprise a donc incarné une forme de stabilité et de solidité dans un monde angoissant et incertain. Les entreprises ont aussi montré leur plasticité et leur résilience, et les collègues sont restés des contacts sociaux privilégiés dans une période où les relations étaient contraintes. **On peut donc considérer que l'entreprise est une valeur refuge, à la fois comme groupe humain et comme entité fonctionnelle dans une période remplie d'incertitudes.**

### 3/ Les jeunes sont particulièrement sensibles à leur environnement de travail immédiat

Étudier les salariés de moins de 35 ans, c'est se projeter dans l'avenir du lieu de travail dans la mesure où leurs comportements relèvent davantage d'un effet génération que d'un effet âge. Premier constat : **les jeunes sont beaucoup plus sensibles à la qualité de leur environnement de travail.**

**Le bureau devient un élément crucial dans le choix de l'entreprise** : désormais pour plus de la moitié des salariés (51%), les bureaux ont été un élément déterminant dans le choix de rejoindre une entreprise. C'est particulièrement le cas pour les jeunes (68%).

## Les bureaux ont été un élément important pour moi dans le choix de rejoindre mon entreprise actuelle



Deuxième constat : **la porosité entre vie personnelle et vie professionnelle s'est encore accentuée pendant la crise sanitaire**. Les jeunes consomment leur environnement de travail et notamment leur quartier. Ils sont par exemple plus nombreux, dans une journée de travail, à s'absenter de leur bureau pour faire une course (66%), se rendre à un rdv médical (56%), ou même faire un aller retour à leur domicile (39%).

## Il m'arrive, dans une journée de travail, de m'absenter de mon bureau pour...

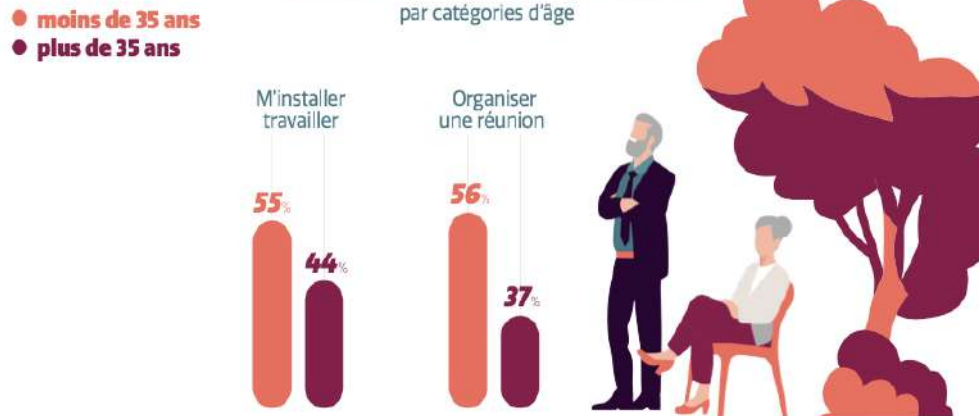


Cette tendance va donc contribuer à générer une nouvelle géographie du travail, avec des bureaux qui devront être davantage en ville dans des quartiers mixtes mêlant des commerces, des services et des logements.

### 4/ La conquête de l'espace vert

Il existe une tendance générale dans les entreprises à l'installation d'espaces extérieurs, accélérée par la crise sanitaire : 57% des salariés bénéficient d'espaces extérieurs sur leur lieu de travail en 2021 VS 48% en 2020. **On observe que les jeunes salariés ont aussi une appréhension différente des espaces extérieurs**. Ils font des espaces extérieurs au sein de leur bureau des véritables lieux de travail, contrairement à leurs aînés.

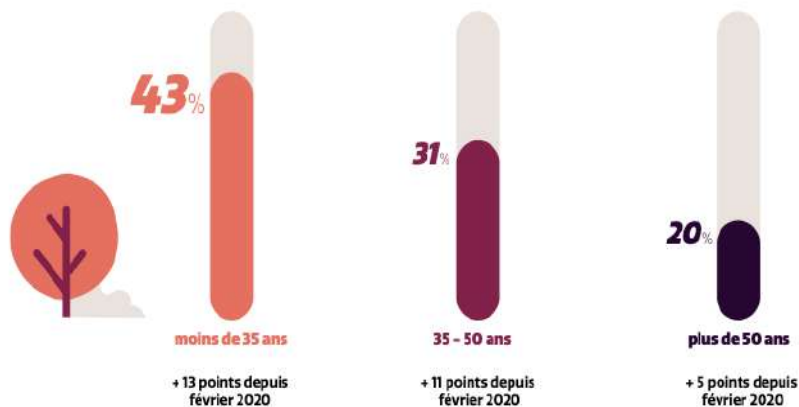
## J'utilise les espaces extérieurs au sein de mon bureau pour ...



Même constat du côté des espaces verts : les moins de 35 ans sont deux fois plus nombreux que les plus de 50 ans à se rendre dans les espaces verts proches de leur bureau.

## Il m'arrive de me rendre dans ces espaces verts pour me promener, déjeuner

par catégories d'âge (plusieurs fois par semaine)

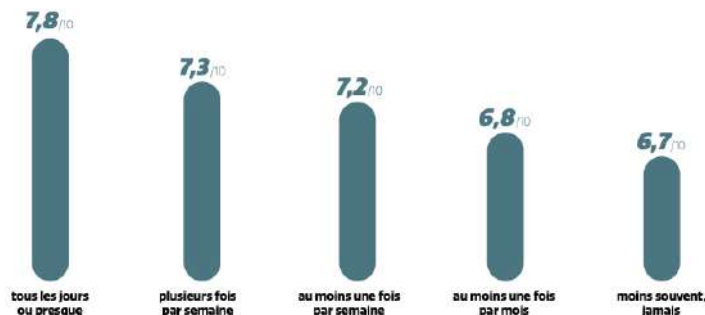


Ces jeunes salariés ont bien raison car on observe une corrélation importante entre le niveau de bien-être au travail et la fréquentation des espaces verts.



## Note de bien-être au travail en fonction de la fréquentation des espaces verts

ensemble des salariés



### 5/ Le bureau n'est pas le premier lieu de l'écologie...

On observe que le bureau n'est pas encore perçu comme le lieu de la transformation environnementale. En effet, **78% des salariés disent avoir un comportement plus éco-responsable davantage à leur domicile qu'au bureau.**

Deuxième constat : 62% des salariés estiment que **les actions des entreprises en faveur de l'écologie relèvent d'abord de la communication** plutôt que d'un engagement sincère de la part des dirigeants. A noter : les jeunes apparaissent néanmoins plus optimistes sur la question puisqu'ils ne sont que 56% à partager cette opinion.

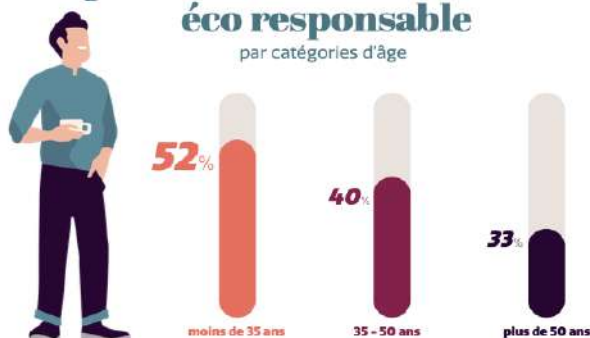
**Pourtant, l'étude montre que les salariés sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux.** Ils sont 86% à déclarer être plus sensibles qu'ils ya 10 ans au tri des déchets, 84% à la réduction des impressions, 81% à la limitation de la consommation d'énergie

### 6/ ...mais la jeune génération semble être prête à faire basculer cette tendance

En effet, les jeunes se disent prêts à faire des efforts individuels, davantage que leurs aînés :

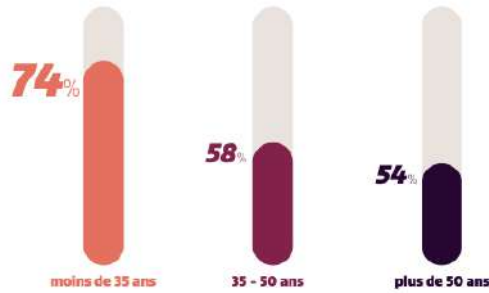
## Je suis prêt à payer 20% plus cher mon déjeuner pour avoir une offre de restauration éco responsable

par catégories d'âge



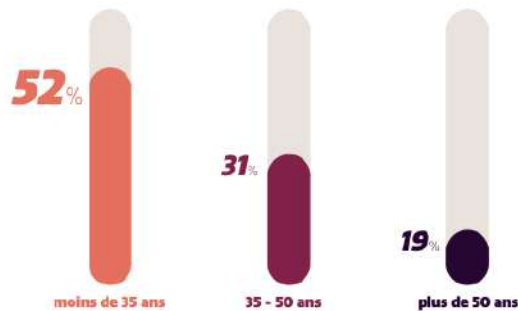
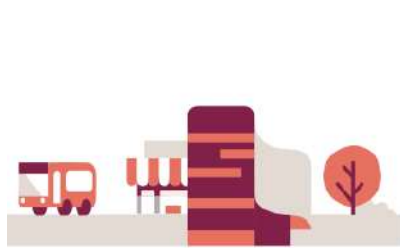
## Je serais favorable à un principe de bonus-malus sur ma rémunération lié aux gestes éco-responsables

par catégories d'âge



## Je serais prêt à accepter une baisse de rémunération de 5% pour travailler au sein d'une entreprise plus responsable

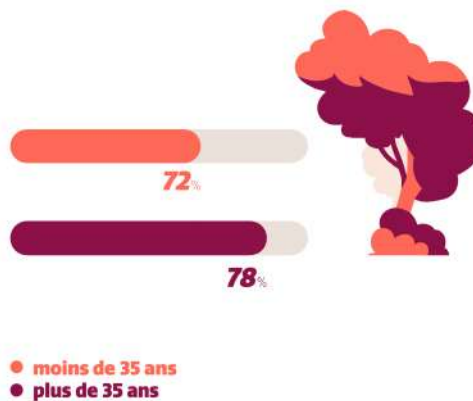
par catégories d'âge

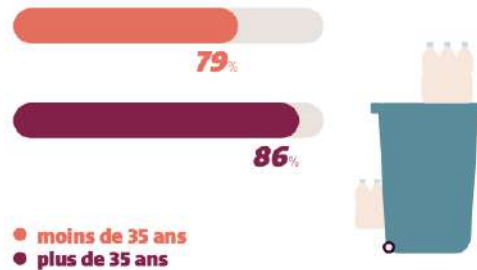


A contrario, les + de 35 ans, eux, sont davantage favorables à des mesures contraignantes pour les entreprises.

Je suis plutôt d'accord avec l'affirmation suivante par catégories d'âge

Les entreprises devraient renoncer à une part de chiffre d'affaires pour établir une politique environnementale et sociale plus vertueuse

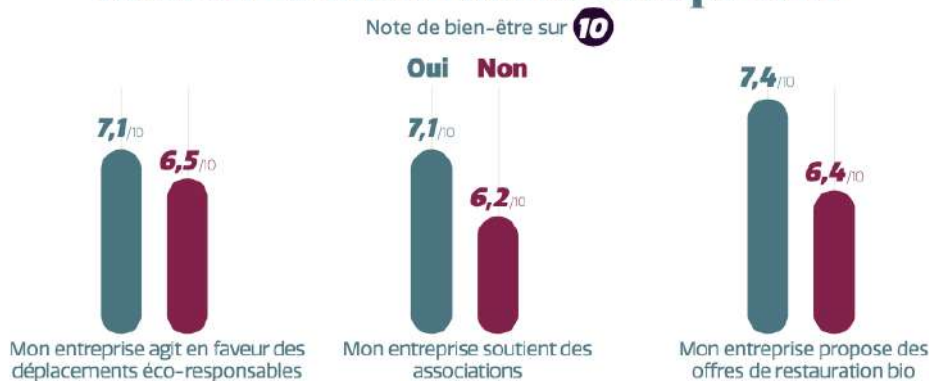




## 7/ Une politique pro-environnement est en réalité une stratégie RH

Les salariés qui sont dans des bureaux soucieux de leur environnement sont systématiquement plus **heureux au travail**.

## Quand l'entreprise favorise des actions environnementales ou sociales, les salariés ont un bien être supérieur



## REGARDS D'EXPERTS

Afin d'éclairer les résultats du Baromètre Paris Workplace 2021, des grands témoins apportent leur point de vue et leur expérience. L'ensemble des interviews est à retrouver dans le Magazine du Paris Workplace (Yann Bucaille (Café Joyeux), Jérémy Clédât (Welcome to the Jungle), Adrien Couret (AEMA), Amélie Dumont (Phenix), Antoine Fine (Eutopia), Caroline Fortier (Sogeprom), Nicolas Laisné (Architecte), Tancrède Le Pichon (Hauteur Libre), Pr Carlos Moreno, Brune Poirson (Accor), Guillaume Poitrinal (Woodeum), Guillaume Rossignol (JRS), Stéphane Roussel (Vivendi), Patricia Savin (DS Avocats).

En voici un extrait :

**Aude Grant (SFL)**

« En matière de RSE, les grandes entreprises montrent la voie, et demain, tout le monde devra emboîter le pas. Les employés sont très attentifs aux actions de leur employeur, et leurs demandent bien souvent dès l’entretien d’embauche quelles sont leurs activités RSE. Il faut des actions, pas seulement des politiques ! Aux entreprises de trouver des causes sincères, en rapport avec leur expertise et leur raison d’être, afin de pouvoir apporter une vraie valeur ajoutée dans leur engagement. »

**Stéphane Roussel (Vivendi)**

« Nous avons besoin de nous retrouver physiquement pour faire vivre l’intelligence collective, car il y a des réunions au bureau qui sont indispensables. Elles sont moins nombreuses mais beaucoup plus préparées. Il faut que ces réunions soient denses, animées, utiles. Personne ne doit se dire « mais pourquoi j’ai bravé les transports pour venir à cette réunion ? ». »

**Caroline Fortier (Sogeprom)**

« Les espaces de bureaux doivent répondre à quatre fonctions majeures : le travail collaboratif avec des salles de réunions modulables en fonction des besoins, des espaces de partage festif, des bureaux où silence, concentration ou confidentialité sont possibles, et enfin des espaces interstitiels favorisant les échanges informels au-delà de l’éternelle machine à café. »

**Jérémy Clédat (Welcome to the Jungle)**

« Zoom ne peut pas être l’outil de travail unique de ces 10 prochaines années ! Car bien sûr au-delà de la question de l’attractivité, il y a le sujet du travail en équipe, du débat d’idées. Le Covid a accentué la question du rôle des bureaux. « Pourquoi je viens ? » est une question fondamentale à laquelle toute entreprise doit répondre. On est convaincu que les entreprises qui savent y répondre d’un côté, et savent gérer le télétravail de l’autre, ont un avantage très fort en matière de recrutement. »

**Brune Poirson (Accor)**

« Nous voulons que nos employés soient des activistes de l’environnement, qu’ils nous demandent des comptes ! Nous devons pouvoir les soutenir, et c’est pourquoi le bureau physique, où l’on peut se retrouver et partager la culture d’entreprise, reste fondamental. La seule façon d’avoir de l’impact, c’est de s’ouvrir aux autres. Il faut commencer par avoir cette humilité, se demander : « quels problèmes je veux régler ? ». Naturellement, cette réflexion vous mène à collaborer, à changer votre organisation. »

**Carlos Moreno (Panthéon-Sorbonne)**

« Les jeunes, plus engagés, marqués par les conséquences du changement climatique, ont changé de priorité. Quand ils arrivent dans une entreprise, ils ne demandent plus de voiture de fonction ! En revanche, ils sont très attentifs à leur environnement de travail, à la végétalisation, à l’accès aux espaces verts. Ce sont des points importants car ils sont en prise directe avec la résilience climatique qui leur est chère. »

**Yann Bucaille Lanrezac (Café Joyeux)**

« En matière de RSE, j’ai le sentiment que l’on n’a encore rien vu. La France doit se saisir du sujet car elle pourrait bien devenir championne du monde de l’intégration. Beaucoup ont commencé par la dimension environnementale, mais ce n’est qu’une partie du sujet. Si l’on se soucie de la terre, on se soucie de l’homme

aussi. Très prochainement, les services RSE vont se dire : « avec tous les efforts qu'on a fait pour lutter contre notre empreinte carbone, isoler nos bureaux, etc., il est temps que l'on prenne soin des gens ».

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1602 salariés représentatifs de l'ensemble des salariés franciliens (Paris et petite couronne), travaillant dans un bureau au sein d'entreprises comptant plus de 10 salariés. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 7 au 25 juin 2021. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, taille de l'entreprise et secteur d'activité).

## À PROPOS DE SFL

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 7,3 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable

## CONTACTS PRESSE

**ÉVIDENCE** : Marylou Pernaut – Tél. 06 88 31 49 57 – [marylou.pernaut@evidenceparis.fr](mailto:marylou.pernaut@evidenceparis.fr)

**SFL** : Thomas Fareng – Tél. 01 42 97 01 51 – [t.fareng@fonciere-lyonnaise.com](mailto:t.fareng@fonciere-lyonnaise.com)